



NORINVEST
GROUPE

Rapport Annuel

2017

SOMMAIRE

Rapport annuel 2017

- 4 Rapport du Conseil d'administration
- 6 Gouvernement d'entreprise

Groupe Norinvest

- 18 Bilan consolidé
- 19 Compte de résultat consolidé
- 20 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 21 Etat des capitaux propres consolidés
- 22 Annexe aux comptes consolidés
- 50 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Norinvest Holding SA

- 54 Bilan
- 56 Compte de résultat
- 57 Annexe aux comptes annuels
- 61 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2017

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Les principales incertitudes politiques de 2017 (un président américain inexpérimenté et imprévisible, les élections françaises, le Brexit, les tensions en Corée du Nord ou encore le vote séparatiste catalan) n'ont pas déstabilisé les marchés financiers.

En 2017, les actions ont surperformé les obligations, grâce notamment à la hausse des bénéfices des entreprises et à l'amélioration de certains paramètres économiques de référence. En Europe, la surperformance des actions est toutefois demeurée en-deçà des mouvements fréquemment observés lors de phases d'expansion marquée. Cependant, nous avons pu noter une synchronisation de la croissance économique des principales zones économiques fin 2017.

Aux cours des dix dernières années, les actions américaines ont souvent surperformé le marché mondial (MSCI Monde). Cela vaut aux actions du premier marché mondial d'être largement représentées dans les portefeuilles, dans l'optique d'une possible poursuite de la croissance des bénéfices et d'une tendance haussière encore intacte. Si la croissance sous-jacente des bénéfices devait s'avérer comparable en Europe et aux Etats-Unis, ces derniers profiteront en outre des gains supplémentaires liés à la réforme fiscale de Donald Trump.

Le pétrole s'est davantage repris que prévu à la fin 2017. Il a profité d'une solide croissance de la demande, de la discipline retrouvée de la part de l'OCDE et de la Russie, ainsi que de la prudence des producteurs de pétrole de schiste aux Etats-Unis.

Les prix des métaux industriels sont restés soutenus, en raison des contraintes sur l'offre en Chine (aluminium) et de la croissance de la demande industrielle mondiale. L'or est demeuré assez stable en euros en 2017, mais a fortement progressé en dollars.

Les actifs risqués (actions et obligations d'entreprises) ont surperformé les obligations souveraines et le cash en 2017 dans un environnement de croissance solide et diversifiée, d'une inflation toujours inférieure aux anticipations des banques centrales et de politiques monétaires accommodantes.

Le principal thème monétaire de l'année a été la hausse de l'euro. Cette dernière se reflète à la fois dans la baisse du dollar et dans celle du franc suisse. Cela explique aussi la performance relativement modeste des investissements non européens une fois convertis en euros.

Le Groupe Norinvest en 2017

Norinvest Holding SA (NIH) est focalisée sur la gestion de son unique participation, à savoir Banque Cramer & C^{ie} SA (BCC).

2017 constitue une année transitoire pour Banque Cramer. La Banque a en effet mis en place un plan de simplification et de rationalisation de son modèle d'affaires. La succursale de Lausanne a ainsi été fermée pour permettre un transfert des activités romandes de la Banque auprès de son siège de Genève. Les activités de banque de détail ont été abandonnées. Les ressources de la Banque ont été redistribuées de façon à accroître l'efficacité de notre établissement.

En parallèle, la Banque a continué à adapter son cadre réglementaire, afin d'y intégrer les nombreuses évolutions récentes. Après la mise en place des mesures nécessaires pour garantir l'Échange Automatique de Renseignements (EAR) et en vue de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les Services Financiers (LSFin), la Banque a également implémenté au cours de l'exercice écoulé un outil informatique dédié lié à l'entrée en vigueur de MiFID II au 1^{er} janvier 2018.

Au cours de l'exercice 2017, de nombreuses évolutions ont eu lieu ou se sont dessinées en lien avec les organes de la Banque, qui entend poursuivre son développement et renforcer sa position concurrentielle dans le domaine du Private Banking.

Monsieur Cédric Anker a pris la Présidence de la Direction générale en tant que Chief Executive Officer (CEO) à partir du 1^{er} octobre 2017. Dans la foulée, Madame Elvan Cetinel-Walker et Monsieur Olivier Taillard ont été nommés Chief Financial Officer (CFO), respectivement Chief Operating Officer (COO), à compter du 1^{er} novembre 2017.

Après l'exécution du plan de restructuration de la Banque et le renforcement de l'équipe de direction, certains membres du Conseil d'administration ont décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Le changement le plus significatif concerne le Président Marco J. Netzer. Après plus de dix ans consacrés à la Présidence de la Banque, Marco J. Netzer a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale, prévue le 26 avril 2018. Marco J. Netzer aura accompagné BCC dans un parcours qui a vu la Banque croître de manière importante, notamment par le biais de diverses opérations de fusions et d'acquisitions. Sa clairvoyance et son engagement ont été précieux pour le Groupe. Afin de lui témoigner sa gratitude, NIH a décidé de nommer Marco J. Netzer au rang de Président d'honneur. Banque Cramer pourra en outre continuer à bénéficier de l'expérience et des

conseils de Marco J. Netzer, qui lui demeurera attaché en qualité de consultant du Conseil d'administration et de délégué à des affaires spéciales.

Monsieur Manuel Leuthold est appelé à succéder à Marco J. Netzer au poste de Président. Au bénéfice d'une carrière bancaire exemplaire, Manuel Leuthold connaît parfaitement le Groupe pour être entré au Conseil d'administration de la Banque en 2016.

Monsieur Arthur Bolliger a estimé avoir accompli sa mission avec l'arrivée de la nouvelle équipe de direction. Il s'est donc retiré de ses fonctions d'administrateur en septembre 2017. Finalement, Monsieur Christian Mossaz a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur lors de la prochaine Assemblée générale. Entré au Conseil d'administration de la Banque en 2008, Christian Mossaz a toujours mis son savoir et son expérience au service du Groupe. Il a émis le souhait de quitter ses fonctions pour profiter pleinement de sa retraite. Le Groupe tient à signifier sa profonde reconnaissance à Arthur Bolliger et Christian Mossaz pour leur contribution au développement du Groupe.

Développement récents

En février 2018, la Banque Centrale de Russie a autorisé BCC à ouvrir un bureau de représentation à Moscou.

Enfin en avril 2018, la Banque a cédé 85% de sa filiale Private Investment Bank Limited à IPG Securitites Asset Management Limited. Cette transaction va permettre à Banque Cramer de focaliser toute son attention sur le développement de ses activités suisses.

Les comptes du Groupe NIH (en milliers de francs suisses)

Au 31 décembre 2017, les fonds propres consolidés du Groupe ont progressé pour s'établir à CHF 68'017 contre CHF 65'320 à fin 2016.

Le total consolidé des produits cumulés par le Groupe au cours de l'exercice 2017 est également en progression, principalement grâce aux résultats des opérations de négoce, et s'inscrit à CHF 64'284 par rapport au montant comparable de CHF 59'183 de l'exercice 2016.

Le résultat net consolidé du Groupe pour 2017 est un bénéfice de CHF 1'292 contre un bénéfice de CHF 4'090 en 2016 (mais qui comprenait un produit extraordinaire de CHF 4'365).

Les comptes de Norinvest Holding SA (en milliers de francs suisses)

Le résultat net de NIH SA pour 2017 est une perte de CHF 441, à comparer avec un bénéfice net 2016 de CHF 2'639 (et qui comprenait également un produit extraordinaire de CHF 4'365).

Le résultat statutaire s'explique essentiellement par les charges de fonctionnement de la société holding du Groupe, ainsi que par l'absence de distribution de dividendes de notre participation.

Les membres du Conseil d'administration tiennent enfin à remercier sincèrement les clients et partenaires du Groupe pour la confiance témoignée. Notre gratitude va également à l'ensemble des collaborateurs, ainsi qu'à vous, Mesdames et Messieurs les Actionnaires. Fidélité et patience finiront par être récompensées.

Genève, le 26 avril 2018

Au nom du Conseil d'administration

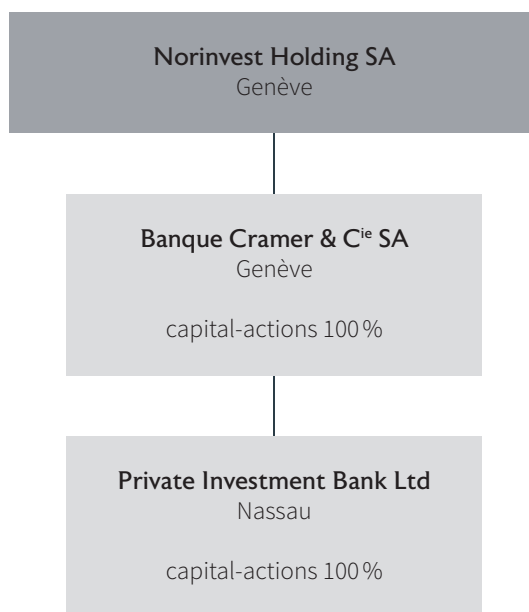


Massimo Esposito-Sporrer, Président

Gouvernement d'entreprise

1 Structure du Groupe et actionariat

1.1 Structure du Groupe au 31 décembre 2017



La liste détaillée des sociétés du Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

1.1.1 Négoce des actions de Norinvest Holding SA

Emetteur	Norinvest Holding SA
Statut juridique	Société anonyme fondée le 10 avril 1984
Instrument	Action nominative d'une valeur nominale de CHF 1 chacune
Négoce	Admission au négoce sur la plateforme OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise dès le 28 avril 2017
Dernier prix payé	CHF 2 par action (au 31 décembre 2017)
Numéro de valeur	1.359.224
Code ISIN	CH0013592248

1.2 Actionariat de Norinvest Holding SA au 31.12.2017

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2017, les actionnaires détenant plus de 3% des droits de vote de Norinvest Holding SA sont les suivants :

	31.12.2017
	en %
Valartis AG ¹	25.00
Massimo Esposito-Sporrer	14.75
MB Primoris Limited ²	6.34
Davide Savoino	5.89
Cédric Anker	5.00
IMA Music Foundation	4.96
Immopart financement SA ³	4.61
Elena Gambazzi	3.90
Pierino Lardi	3.85
Jacqueline Esposito-Sporrer	3.16
Christiane Grandjean-Sporrer	3.16
Jean-Gabriel Arqueros	3.11
Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3% des droits de vote sur base individuelle au 31.12.2017 ⁴	6.32
Total du Groupe organisé d'actionnaires liés par convention d'actionnaires	90.05
Mohammad Reza Ansari	3.62

¹⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Baar/Suisse et MCG Holding SA, Baar/Suisse, 29.97 % du capital de Valartis AG.

²⁾ MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

³⁾ Immopart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02 % par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98 % par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33 % par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67 % par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.

⁴⁾ Il s'agit de M. Michel Ehrenhold, M. Marco Gambazzi, M. Samy Maman, MS Invest SA, M. Marco J. Netzer et Timea Holding SA.

1.3 Participations croisées

Au 31 décembre 2017, il n'existe pas de participations croisées entre le Groupe et d'autres sociétés.

2 Structure du capital

2.1 Capital-actions

Le capital-actions de Norinvest Holding SA s'élève au 31 décembre 2017 à CHF 25'689'000. Il se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

2.2 Capital autorisé, conditionnel et options

Au 31 décembre 2017, la Société ne possède aucun capital autorisé, aucun capital conditionnel (le dernier capital conditionnel de la Société a expiré le 31 mars 2015) et n'a émis aucune option en faveur de tiers (y compris les collaborateurs du Groupe).

Les Statuts peuvent être consultés au siège de la Société; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), sous la rubrique « Groupe NIH ».

2.3 Modifications du capital (exercices 2015, 2016 et 2017)

Pas de modifications en 2015, 2016 et 2017.

2.4 Actions

La Société a émis un total de 25'689'000 actions nominatives ordinaires.

2.5 Bons de jouissance

Le Groupe Norinvest n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions au transfert et inscription des « nomines »

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 7 des Statuts de Norinvest Holding SA. Ces derniers peuvent être consultés au siège de la Société; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société : www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

2.6.1 Restrictions au transfert

Le Conseil d'administration peut refuser l'inscription au registre des actions si l'acquéreur n'a pas expressément déclaré qu'il reprenait les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, l'acquéreur ne peut pas être refusé comme actionnaire.

2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

2.6.3 Inscriptions des « nomines »

Un actionnaire est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Les restrictions au transfert peuvent être levées par l'Assemblée générale aux conditions des Statuts.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'y a pas d'emprunts convertibles ni d'options au 31 décembre 2017.

3 Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la holding ou ses filiales, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB).

**Nom, année de naissance
et nationalité**
Parcours professionnel et formation

Massimo Esposito
1946, Suisse

Membre fondateur en 1984 et actionnaire de référence, M. Esposito est Président de Norinvest Holding SA.

En 1989, M. Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & C^{ie} SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, M. Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008 afin que Norinvest Holding SA prenne le contrôle de cette société et soit cotée à la SIX Swiss Exchange.

Marco J. Netzer
1955, Suisse

Membre du Conseil d'administration depuis 2006 et actionnaire, M. Netzer a été nommé Vice-président le 16 mars 2009. Il est également membre du Comité de Rémunération.

Licencié en droit et titulaire de l'autorisation d'exercer l'activité de « fiduciaire commercialiste », M. Netzer a une grande expérience dans les domaines de la banque et de la finance. Il a occupé pendant 14 ans de nombreux postes importants à l'UBS tant en Suisse qu'à Hong-Kong où ses fonctions l'ont conduit à prendre la responsabilité du Private Banking et de l'Asset Management pour toute la zone Asie-Pacifique. Il a rejoint la Banca del Gottardo en 1998 où il occupait le poste de CEO de tout le groupe. Entre autres mandats, il siège en qualité de Président au Conseil de Fondation de la Zürich Anlagestiftung, dont il préside aussi le Comité d'Investissement, et il est membre du Conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers et membre du Comité de direction de l'Association de Banques Suisses de Gestion. En 2006, il a pris la Présidence du Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA et contribue activement à son développement. M. Netzer a par ailleurs été nommé fin 2007 par le Conseil Fédéral Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG, fonction qu'il a exercée jusqu'au 31 décembre 2015.

Allan J. Myers
1947, Australie

Membre du Conseil d'administration depuis 2007 et actionnaire via la société MB Primoris Ltd, Stans qu'il détient à hauteur de 46.67%.

Docteur en droit, Me Myers a été nommé avocat au Barreau en 1971 et pratique en qualité d'avocat en Australie depuis 1975. En 1985, il a également été admis pour pratiquer en Papouasie Nouvelle Guinée et a été appelé à plaider à la Barre en Angleterre en 1987. Me Myers a également été admis pour pratiquer en Nouvelle-Zélande en 2012. Il se charge principalement d'affaires de droit commercial (loi des sociétés, fiscalité, anti trust et arbitrage).

Gustav Stenbolt
1957, Norvège

Membre du Conseil d'administration depuis août 2014. Il est également membre du Comité de Rémunération.

Lic rer. Pol de l'Université de Fribourg, M. Stenbolt est actuellement Président du Conseil d'administration de Valartis Group AG, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004, ainsi que de 2008 à 2015. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêts au 1^{er} janvier 2018

Massimo Esposito	Vice-Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C ^{ie} SA* Président du Conseil d'administration d'Immoart financement SA Président du Conseil d'administration de SI Chandol SA Président du Conseil d'administration de Timea Holding SA
Marco J. Netzer	Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C ^{ie} SA* Vice-Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas* Administrateur de l'Association Suisse des banquiers Membre de la Chambre Suisse des arts et métiers USAM Administrateur de Studio Commerciale Bucher & Partner SA Président du Conseil de fondation de Zürich Anlagestiftung et Président du Comité d'investissement Membre du Conseil de fondation du Don National Suisse Membre du Comité de l'Association de Banques Suisses de Gestion Président du Conseil de fondation de IMA Music Foundation
Allan J. Myers	Avocat au barreau en Australie, Papouasie Nouvelle Guinée, Nouvelle-Zélande et Angleterre Administrateur de Grupa Zywiec SA Administrateur d'autres sociétés, notamment en Australie
Gustav Stenbolt	Président du Conseil d'administration de ENR Russia Invest SA Président du Conseil d'administration de Valartis Group AG Président du Conseil d'administration de Valartis Advisory Services SA Président du Conseil d'administration de Valartis Immobilier AG Président du Conseil de fondation de Personalvorsorgestiftung der Valartis Group Président du Conseil d'administration du Parking Clé de Rive SA Président du Conseil d'administration de la Société des Carrières SA Président du Conseil d'administration de Tidesea AG Vice-Président du Conseil d'administration de Seiler Hotels Zermatt AG Administrateur de Eastern Property Holdings Ltd Administrateur de Seiler & Partenaires Holding SA Membre du Conseil de Fondation Uni Fribourg

* dont activités consolidées au sein du Groupe Norinvest

3.3 Élection et durée du mandat

3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement d'un ou plusieurs membres nommés chaque année par l'Assemblée générale, de manière individuelle, pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Les membres sont indéfiniment rééligibles.

3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration:

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Date de la première élection	Échéance du mandat
Massimo Esposito (Président)	1946	10 avril 1984	11 juin 2018
Marco J. Netzer (Vice-président)	1955	28 septembre 2006	11 juin 2018
Allan J. Myers	1947	17 décembre 2007	11 juin 2018
Gustav Stenbolt	1957	21 août 2014	11 juin 2018

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Massimo Esposito. Son Vice-président est, depuis le 16 mars 2009, M. Marco J. Netzer, précédemment déjà membre. Les autres membres sont MM. A. J. Myers et G. Stenbolt.

Selon les Statuts, le Conseil d'administration peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions ou de surveiller certaines affaires. Il veille à ce que ses membres soient convenablement informés. La répartition des tâches et des compétences doit être définie dans un Règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité de Rémunération. Ce dernier n'a pas de compétences décisionnelles. Il prépare les décisions du Conseil et donne son préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Selon son Règlement d'organisation, le Conseil d'administration de la Société s'appuie en outre sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels de la surveillance des activités du Groupe et de la coordination juridique. Ses tâches et responsabilités principales consistent en la collecte, la consolidation et la préparation du reporting nécessaire à la surveillance exercée par le Conseil d'administration. Il est assisté dans ses tâches par les fonctions compliance, reporting

comptabilité et risques des filiales du Groupe auprès desquelles il a libre accès et qui sont tenues de lui rapporter. Les tâches et les responsabilités de cette fonction sont définies dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités

Comité d'audit

Le Comité d'audit a été supprimé à compter du 1^{er} janvier 2015 (sous réserve d'une dernière séance tenue le 20 avril

2015). Conformément aux accords intervenus avec la FINMA, Norinvest Holding SA ne fait plus partie de la surveillance consolidée du Groupe, l'exercice de la surveillance consolidée s'opérant au niveau de Banque Cramer & C^{ie} SA et non plus au niveau du Groupe Norinvest.

Comité de Rémunération

L'Assemblée générale des actionnaires du 14 juin 2017 a élu, de manière individuelle, trois membres du Conseil d'administration pour composer le Comité de Rémunération.

Ce comité est formé de MM. Gustav Stenbolt (Président), Massimo Esposito et Marco J. Netzer. Il est soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administration et se réunit au moins deux fois par an, lorsque les affaires l'exigent ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de Rémunération est de préparer et préavisier les décisions du Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination de ses membres et collaborateurs, ainsi que, le cas échéant, la préparation du rapport de rémunération.

3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des Comités

Le Conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par année et une fois par trimestre. En 2017, il s'est réuni en séance ordinaire à sept reprises les 21 février, 29 mars, 20 avril, 14 juin, 29 août, 26 septembre et 12 décembre.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents, pourvu toutefois que ceux-ci forment la majorité du conseil. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'administration peuvent également être prises, à la majorité des voix des membres du conseil, en la forme d'une approbation donnée par écrit (lettre, télécopie ou courriel) à une proposition, pour autant que la proposition ait été soumise à tous les membres, à moins qu'une discussion ne soit requise par l'un d'entre eux. Toutefois, aucun quorum n'est nécessaire pour procéder aux formalités relatives aux augmentations de capital-actions, à la libération ultérieure de capital-actions ou à l'émission de bons de participation. Il est tenu un procès-verbal des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, même lorsqu'une seule personne est chargée de l'administration. Celui-ci est signé par le Président de la séance et le secrétaire désigné par le Président; il doit mentionner les membres présents.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Le Comité de Rémunération s'est réuni les 29 mars et 12 décembre 2017.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux des comités. Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil.

Les filiales du Groupe disposent chacune de leurs propres organes et de leurs propres comités. Les directions des filiales respectives sont en charge des aspects opérationnels, alors que la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique sont assurées par le Secrétariat général du Groupe. Les risques et la fonction de compliance sont gérés au niveau des filiales selon des procédures et règlements applicables à chacune des entités.

3.5 Compétences

Les compétences du Conseil d'administration sont basées sur le Code des obligations et les articles des Statuts de Norinvest Holding SA le concernant. Il exerce la haute direction de la Société et du Groupe, notamment en arrêtant la politique générale et la stratégie du Groupe, et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance des activités du Groupe.

Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide de son Règlement d'organisation. Il examine les rapports annuels du réviseur externe. Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements.

Le Conseil d'administration peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée

générale par la loi ou les Statuts. Il gère les affaires de la Société dans la mesure où il n'en a pas délégué la gestion.

Selon l'article 27 des Statuts de Norinvest Holding SA, ses attributions intransmissibles et inaliénables sont les suivantes:

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation ;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Société ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- informer le juge en cas de surendettement ;
- décider de l'appel ultérieur d'apports relatifs aux actions non entièrement libérées et modifier les statuts en conséquence ;
- constater les augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence ;
- vérifier, le cas échéant, que l'organe de révision est au bénéfice de l'agrément requis selon la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision pour procéder au contrôle prévu par la loi.

Il a en outre les attributions suivantes:

- gérer les affaires qui lui sont réservées conformément au règlement d'organisation ;
- faire des propositions pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan ;
- déterminer le jour de la clôture annuelle.

Le Conseil d'administration instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (ci-après « SCI »).

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la Société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur le Groupe au travers du Management Information System (ci-après « MIS ») préparé par le Secrétariat général et s'appuie en outre sur les rapports de l'organe de révision.

Compte tenu que la Société n'a pas d'activité propre à l'exception de la détention de participations, son SCI

repose sur celui développé au niveau des filiales en ce qui concerne la gestion opérationnelle de ces dernières et sur un SCI Groupe approprié. Le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA décrit son organisation, ainsi que les responsabilités et tâches de ses organes. Il prescrit que la gestion des risques et la fonction compliance s'effectuent au niveau de chaque filiale.

Les principes de politique des risques du Groupe ainsi que les risques sous-jacents sont traduits dans les filiales en fonction de leurs activités et sont gérés à leur niveau. Sa principale filiale Banque Cramer & C^{ie} SA (ci-après «la Banque») dispose de prescriptions en matière de définition, gestion et surveillance des risques et de niveau de compétences pour l'autorisation des opérations en fonction de leur niveau de risques. La Banque est dotée d'un contrôle des risques qui, dans le cadre de sa mission, dispose d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Le contrôle des risques est intégré dans l'organisation globale de la Banque, mais indépendant de ses activités opérationnelles génératrices de revenus. Ses ressources et ses compétences sont adaptées à la taille de la Banque, à la complexité de son activité et de son organisation ainsi qu'à son profil de risque. Le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne comprend pas d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêts; en particulier la rémunération ne dépend pas du résultat de produits ou transactions spécifiques.

La Direction générale de la Banque désigne en son sein un Risk Officer responsable de la fonction de contrôle des risques. Les tâches, les responsabilités et l'obligation de rapporter incombant à la fonction de contrôle des risques sont fixées dans des directives internes approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Le responsable du contrôle des risques informe par écrit le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque de son évaluation des risques et sur son activité. Un rapport trimestriel en matière de risques est remis au Conseil d'administration de la Banque.

Le reporting des risques de compliance et de réputation du Groupe sont consolidés par le Comité compliance de la Banque qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique. Le Comité Compliance rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement du Comité Compliance. Une fois par trimestre, il rédige un rapport d'activité qui fait partie du rapport trimestriel de la Direction générale de la Banque au Conseil d'administration. L'information est remontée au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA dans le cadre de la surveillance des activités du Groupe.

3.6.1 Secrétariat général Groupe

Le Secrétariat général du Groupe est chargé d'effectuer certains travaux en lien avec la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique du Groupe. Son activité et son fonctionnement sont définis dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

Les risques du Groupe sont gérés au niveau des filiales, selon les procédures et règlements applicables à chacune des entités.

3.6.2 Révision interne

La Révision interne Groupe est déléguée à la Banque qui a mandaté la société PricewaterhouseCoopers SA.

La Révision interne rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement de la Révision interne de la Banque. Au moins une fois par an, la Révision interne rédige un rapport écrit sur les résultats essentiels des audits effectués au niveau des filiales actives du Groupe Norinvest et sur ses principales activités pendant la période et le soumet, avec les conclusions qui en découlent, au Conseil d'administration et à la direction de la Banque, au Comité d'audit de la Banque, ainsi qu'à la société d'audit externe.

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la Société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique «Groupe NIH».

4 Direction générale

Norinvest Holding SA, qui a notamment comme but la détention de participations, ne dispose pas d'une direction générale. Chaque filiale dispose de sa propre direction générale.

Le Conseil d'administration de la Société s'appuie sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels liés à la surveillance, à la consolidation financière et à la coordination juridique. Le Secrétariat général du Groupe n'exerce aucune fonction dirigeante au sein du Groupe.

5 Rémunérations, participations et prêts

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein du Groupe Norinvest vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

Conseil d'administration

La rémunération fixe du Conseil d'administration se constitue d'honoraires versés en espèces. Seul son président bénéficie d'un salaire annuel fixe versé en espèces. Les membres du Conseil d'administration peuvent recevoir des titres de participation, des droits de conversion, des droits d'option ou d'autres instruments financiers à titre de rémunération, ainsi que des prestations de prévoyance allant au-delà des obligations légales. La Société peut octroyer des prêts ou crédits aux membres du Conseil d'administration aux conditions du marché.

Pour 2017, la rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration in corpore en fonction du temps qu'il consacre à l'administration du Groupe, sur préavis du

Comité de Rémunération. Pour le président, la rémunération est décidée librement par le Conseil d'administration, hors la présence de son président, sur proposition de son vice-président.

Le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est revu périodiquement par le Comité de Rémunération qui transmet au Conseil d'administration des propositions pour le budget de rémunération

6 Droit de participation des actionnaires

Selon l'article 18 des Statuts de Norinvest Holding SA, chaque action donne droit à une voix.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de vote

Les limitations des droits de vote sont indiquées aux articles 7 et 8 des Statuts de Norinvest Holding SA (voir chiffre 2.6 ci-dessus).

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelés à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix, cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2017, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée.

Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA, dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

6.2 Quorum statutaire

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 17 des Statuts de Norinvest Holding SA, selon lequel l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées.

Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées; en cas de deuxième tour, la majorité relative sera déterminante.

Au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentée est nécessaire pour les décisions indiquées à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA. Toute décision relative à la fusion, la scission ou la transformation de la société sera prise en conformité avec les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale renvoient au texte légal (article 13 des Statuts).

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Selon l'article 13 des Statuts de Norinvest Holding SA, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. En outre les actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. « Si le Conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants » (art. 699 al. 4 CO).

7 Organe de révision

7.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La durée du mandat de l'organe de révision est d'une année. Le mandat en cours a été octroyé à l'organe de révision lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2017. Depuis 2007, l'organe de révision des comptes consolidés est KPMG SA. En accord avec les directives sur l'indépendance, le réviseur responsable du mandat fait l'objet d'une rotation tous les sept ans. Le réviseur responsable, depuis le début de l'exercice 2015 est M. Nicolas Moser, qui agit en qualité de réviseur responsable.

7.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision de KPMG SA pour l'exercice 2017 se montent à CHF 762'706 incluant les services liés à l'audit des états financiers de l'intégralité du Groupe, les audits et prises de position réglementaires à l'attention de la FINMA ainsi que les autres audits prévus par la loi.

7.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires additionnels facturés par KPMG SA pour l'exercice 2017 se montent à CHF 62'780 et concernent les services légaux et les prestations fiscales de l'intégralité du Groupe.

7.4 Instruments d'information sur la révision externe

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit un exemplaire des rapports émis par l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de l'activité de l'organe de révision externe au cours de l'exercice.

8 Politique d'information

Chaque année, Norinvest Holding SA informe ses actionnaires et le public par le biais du Rapport annuel et de Comptes intermédiaires au 30 juin, disponibles en version imprimée au siège de la Société.

Des communiqués de presse sont diffusés aux principaux médias électroniques, ainsi qu'aux principaux acteurs de la presse suisse :

- en tout temps, lorsqu'il s'agit d'annonces événementielles ;
- fin avril, concernant le résultat de l'exercice précédent ;
- fin août, concernant le résultat au 30 juin.

Le Rapport annuel, les Comptes intermédiaires, ainsi que les communiqués de presse sont accessibles en version électronique sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), respectivement sous les rubriques « Chiffres » et « Investisseurs »

Calendrier d'entreprise

(accessible sous www.norinvest.ch, rubrique « Investisseurs »)

30.04.2018	Mise en ligne du Rapport annuel 2017
16.05.2018	Date de clôture du Registre des actions en vue de l'Assemblée générale ordinaire
11.06.2018	Assemblée générale ordinaire
31.08.2018	Mise en ligne des Résultats intermédiaires 2018 (au 30 juin 2018)

Contact

Norinvest Holding SA	Tél. +41 (0)58 218 60 80
Avenue de Miremont 20	Fax +41 (0)58 218 60 88
Case postale 315	info@norinvest.ch
CH - 1211 Genève 12	www.norinvest.ch



Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités		364'451	413'172
Créances sur les banques	3.9	159'874	163'677
Créances sur la clientèle	3.1	737'370	611'051
Créances hypothécaires	3.1	179'035	180'924
Opérations de négoce	3.2, 3.9	39'382	67'043
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	22'755	21'939
Immobilisations financières	3.4, 3.9	111'468	98'283
Comptes de régularisation		6'278	6'027
Participations non consolidées	3.5, 3.6	-	-
Immobilisations corporelles	3.7	18'030	18'783
Autres actifs	3.8	2'349	6'080
Total des actifs		1'640'992	1'586'979
Total des créances subordonnées		8	10
Passifs	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Engagements envers les banques		16'220	14'974
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'497'908	1'457'863
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	35'212	28'070
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.11	8'478	482
Obligations de caisse		260	615
Comptes de régularisation		10'421	14'013
Autres passifs	3.8	1'779	3'671
Provisions	3.12	2'697	1'971
Réserves pour risques bancaires généraux	3.12	200	1'000
Capital social		25'689	25'689
Réserve issue du capital		72'976	72'805
Réserve issue du bénéfice		-31'130	-35'220
Réserve de change		-1'010	-127
Propres parts du capital	3.14	-	-2'917
Bénéfice consolidé		1'292	4'090
Total des passifs		1'640'992	1'586'979
Total des engagements subordonnés		12'051	12'039
Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	11'543	14'048
Engagements irrévocables	3.1	30'990	23'503

Compte de résultat consolidé

(en milliers de CHF)

	Annexe	2017	2016
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	9'476	7'935
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		1'144	1'415
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		720	792
Charges d'intérêts	5.2	-598	-1'519
Résultat brut des opérations d'intérêts		10'742	8'623
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.12	-197	1'946
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		10'545	10'569
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		36'341	40'107
Produit des commissions sur les opérations de crédit		347	230
Produit des commissions sur les autres prestations de service		5'679	3'890
Charges de commissions		-7'298	-9'040
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		35'069	35'187
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	18'605	10'552
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		193	19
Résultat des immeubles		-36	-22
Autres produits ordinaires		198	2'916
Autres charges ordinaires		-290	-38
Sous-total Autres résultats ordinaires		65	2'875
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-36'822	-35'668
Autres charges d'exploitation	5.4	-21'595	-20'665
Sous-total Charges d'exploitation		-58'417	-56'333
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3.5, 3.7	-2'491	-2'884
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.12, 5.5	-2'799	-1'386
Résultat opérationnel		577	-1'420
Produits extraordinaires	5.5	401	5'934
Charges extraordinaires	5.5	-40	-526
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	800	500
Impôts	5.8	-446	-398
Bénéfice consolidé		1'292	4'090

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de CHF)

	2017		2016	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice consolidé	1'292	-	4'090	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	800	-	500
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	2'491	-	2'884	-
Variations de change sur immobilisations corporelles	163	-	-	47
Provisions et autres corrections de valeur	726	-	-	757
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	197	-	-	1'949
Délimitations actives	3'480	-	3'168	-
Délimitations passives	-	5'484	-	4'640
Total	8'349	6'284	10'142	7'893
Flux de fonds net du résultat opérationnel	2'065	-	2'249	-
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve de change	-	883	-	391
Ecritures par les réserves	-	-	713	-
Modification des propres titres de participation	3'088	-	-	1'184
Total	3'088	883	713	1'575
Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres	2'205	-	-	862
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Immeubles	-	287	-	96
Autres immobilisations corporelles	-	1'613	-	1'634
Total	-	1'900	-	1'730
Flux de fonds net des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-	1'900	-	1'730
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	107'873	-	91'536
Obligations de caisse	-	560	-	115
Créances sur les banques	-	-	100	-
Créances sur la clientèle	117'007	-	106'639	-
Créances hypothécaires	9'901	-	5'030	-
Immobilisations financières	-	53'420	47'095	-
Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)	126'908	161'853	158'864	91'651

Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)

(en milliers de CHF)

	2017		2016	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	1'246	-	891	-
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	147'918	-	-	480'402
Obligations de caisse	205	-	-	75
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7'142	-	-	17'119
Créances sur les banques	3'803	-	84'874	-
Créances sur la clientèle	-	243'524	200'952	-
Créances hypothécaires	-	8'012	-	2'373
Opérations de négoce	27'661	-	-	2'036
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	816	4'427	-
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	7'996	-	482	-
Immobilisations financières	40'235	-	-	40'252
Opérations à court terme	236'206	252'352	291'626	542'257
Total	363'114	414'205	450'490	633'908
Flux de fonds net de l'activité bancaire	-	51'091	-	183'418
Liquidités	48'721	-	183'761	-
Total	52'991	52'991	186'010	186'010

Etat des capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital	Bénéfice consolidé	Total
Capitaux propres au 01.01.17	25'689	72'805	-35'220	1'000	-127	-2'917	4'090	65'320
Transfert à la réserve issue du bénéfice	-	-	4'090	-	-	-	-4'090	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-2'748	-	-2'748
Aliénation de propres parts au capital à la valeur d'acquisition	-	-	-	-	-	5'665	-	5'665
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	171	-	-	-	-	-	171
Différences de change	-	-	-	-	-883	-	-	-883
Prélèvements aux réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-800	-	-	-	-800
Bénéfice consolidé au 31.12.17	-	-	-	-	-	-	1'292	1'292
Capitaux propres au 31.12.17	25'689	72'976	-31'130	200	-1'010	-	1'292	68'017

Annexe aux comptes consolidés

1 Raison sociale, forme juridique et siège

Norinvest Holding SA, société anonyme de droit suisse, a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés, en particulier actives dans les domaines bancaire et financier.

Sa seule participation est Banque Cramer & C^{ie} SA, société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lugano et Zurich. La Banque dispose d'une filiale bancaire, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes :

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, sa participation bancaire a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA sur l'outsourcing.

Au 31 décembre 2017, le Groupe employait 153 personnes, pour un équivalent temps plein de 139 personnes, dont 4 personnes chez Norinvest Holding SA (fin 2016: 161 et 154 dont 4 chez Norinvest Holding SA).

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la

loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Norinvest Holding SA a requis et obtenu la radiation de la cotation de ses actions à la SIX à partir du 28 avril 2017 (dernier jour de cotation le 27 avril 2017). Les indications requises selon les PCB-FINMA pour les sociétés dont les titres de participation sont cotés ne sont dès lors pas présentées en annexe des états financiers 2017.

Le bouclage consolidé est établi selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserve latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intra-groupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois, ainsi que celles en liquidation, ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détention pour compte propre de parts dans des fonds de placement collectifs et SICAVs gérés par Banque Cramer n'entraîne pas d'obligation de consolidation, dans la mesure où le pourcentage de détention de parts n'est pas significatif.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les participations suivantes :

- Banque Cramer & C^{ie} SA, Genève
- Private Investment Bank Limited (PIBL), Nassau

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont

la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement, à l'exception des immobilisations corporelles pour lesquelles il est fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle. Les pertes non réalisées et non enregistrées figurent en annexe 5.6.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Opérations et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités «Structured Finance», le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance est effectué à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée («accrual method»). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

Pour les titres de créances qui ne sont pas évalués selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste

valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les Credit Linked Notes («CLNs») sont comptabilisés sous les immobilisations financières selon le principe de la valeur la plus basse, sans séparation entre le contrat hôte et le dérivé incorporé, dans la mesure où il existe une forte corrélation entre eux selon les PCB-FINMA cm 397. Cette forte corrélation se justifie par le fait que le contrat hôte, avec le dérivé incorporé, réplique l'investissement direct du Groupe dans une obligation avec une maturité à 3 ans, libellé en EUR et émise par une contrepartie qui est l'émetteur du sous-jacent du dérivé incorporé.

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires». En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux.

Participations non consolidées

Sont considérés comme participations non consolidées, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de 2'000 CHF est définie par le Groupe lui-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Immeubles de la Banque à Nassau	10 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

L'écart de 1^{ère} consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée d'un maximum de 5 ans. L'amortissement annuel est inscrit au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées compte tenu des pertes reportées fiscalement déductibles dont le Groupe dispose.

Propres parts du capital

L'achat de propres parts du capital est enregistré à la valeur d'acquisition au moment de la transaction dans

la rubrique « Propres parts du capital », qui est déduite des capitaux propres. Le Groupe ne fait pas d'évaluation subséquente.

Dans le cas d'une revente de propres parts du capital, le résultat réalisé est enregistré dans la rubrique « Réserve issue du capital » et le Groupe réduit la position « Propres parts du capital » de la valeur d'acquisition des actions propres vendues.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Le Groupe détermine de manière systématique les différences d'évaluation entre les valeurs fiscalement déterminantes et les valeurs comptables et prend en compte les effets fiscaux latents. Si nécessaire, il constitue des provisions pour les impôts latents par la rubrique « Impôts ».

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés

jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants :

	31.12.2017		31.12.2016
	Cours de clôture		Cours de clôture
USD	0.9748	USD	1.0182
EUR	1.1694	EUR	1.0711
GBP	1.3159	GBP	1.2567
JPY	0.0086	JPY	0.0087

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (Réserve de change).

	2017		2016
	Cours annuel moyen		Cours annuel moyen
USD	0.9838	USD	0.9895

2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Les principes de gestion des risques du Groupe Banque Cramer et de ses filiales sont montrés séparément de ceux de la maison mère Norinvest Holding SA.

Groupe Banque Cramer et ses filiales

La directive interne « Politique des risques – Gestion des risques », approuvée par le Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. Différents comités ont été créés afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés (PRI), des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Il ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement

à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le Risk Management.

Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Risques de compliance

Le Groupe a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par le Groupe au moyen de la veille réglementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

Autres risques de marché

Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées au CFO.

Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, le Groupe, comme toutes les autres banques suisses est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

Norinvest Holding SA

Norinvest Holding SA, en tant que Société mère, surveille trois catégories de risques pour l'ensemble de ses activités propres : le risque stratégique et métier, le risque opérationnel et le risque de crédit.

Risque stratégique et métier

Le risque stratégique et métier résulte de la qualité des décisions prises au sujet de la politique générale de l'orientation des affaires et des investissements les plus importants.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont notamment ceux qui pourraient résulter d'un éventuel dysfonctionnement des procédures de reporting et / ou inhérents au comportement du personnel du Groupe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble des sociétés.

Risques de crédit

Les créances échues à la date du bouclage sont analysées et, au besoin, des correctifs de valeurs et provisions sont constitués afin de couvrir les risques de perte. Norinvest Holding SA détermine, surveille et cherche à limiter l'impact de ces risques sous les angles suivants :

- financier : notamment l'impact sur les fonds propres et le bénéfice net consolidé ;
- réputation : les conséquences que ces risques pourraient avoir sur le Groupe et sur Norinvest Holding SA en particulier.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, le Groupe actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Le Groupe analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, le Groupe procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits couverts par d'autres couvertures

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, le Groupe demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur la marche des affaires de l'entreprise. Il exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des boucléments intermédiaires. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques.

Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de

valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits. Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées. Depuis la fin de l'année 2017, le Groupe a pris l'initiative de réduire ses expositions.

Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement, conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne du Groupe, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négoce d'instruments standardisés aussi

bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « macro hedge » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de l'opération couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedges.

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une surcouverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couver-

ture de taux devenues inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

2.5 Événements significatifs survenus après la date du bilan

A fin avril 2018, Banque Cramer & C^{ie} SA a annoncé avoir conclu des accords définitifs en vue de céder une majorité du capital de sa filiale Private Investment Bank Limited.

3 Informations relatives au bilan consolidé

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

Couverture des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'321	725'200	15'633	742'154
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	151'674	-	-	151'674
- immeubles commerciaux	11'111	-	-	11'111
- artisanat et industrie	8'025	-	-	8'025
- autres	8'505	-	-	8'505
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2017	180'636	725'200	15'633	921'469
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016</i>	<i>182'520</i>	<i>602'279</i>	<i>12'202</i>	<i>797'001</i>
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2017	180'356	725'200	10'849	916'405
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016</i>	<i>182'240</i>	<i>602'279</i>	<i>7'456</i>	<i>791'975</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	10'879	664	11'543
Engagements irrévocables	4'765	23'883	2'342	30'990
Total du hors bilan 31.12.2017	4'765	34'762	3'006	42'533
<i>Total du hors bilan 31.12.2016</i>	<i>8'660</i>	<i>25'317</i>	<i>3'574</i>	<i>37'551</i>
Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
31.12.2017	5'787	693	5'094	5'064
<i>31.12.2016</i>	<i>8'755</i>	<i>3'750</i>	<i>5'005</i>	<i>5'016</i>

La diminution des créances compromises en 2017 est essentiellement expliquée par le recouvrement de fonds pour un dossier provisionné au 31.12.2016.

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2017	31.12.2016
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	35'958	55'842
- dont cotés	33'900	53'953
Titres de participation	3'364	1'930
Autres actifs du négoce	60	9'271
Total des opérations de négoce	39'382	67'043
Engagements	31.12.2017	31.12.2016
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés émis par le Groupe (voir annexe 3.11)	8'478	482
Total des engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	8'478	482

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	43	1'343	58'880	-	1'173	17'580
Futures	42	-	62'390	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	792	782	75'290	-	-	-
Swaps de devises	2'957	2'471	546'257	-	-	-
Options et warrants (OTC)	18'909	29'443	1'163'669	-	-	-
Titres de participation/Indices						
Futures	12	-	2'721	-	-	-
31.12.2017	22'755	34'039	1'909'207	-	1'173	17'580
<i>31.12.2016</i>	<i>21'861</i>	<i>24'023</i>	<i>1'323'801</i>	<i>78</i>	<i>4'047</i>	<i>89'520</i>

Le Groupe n'effectue pas de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives	5'784	16'971

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Titres de créance, Credit Linked Notes («CLNs»)	95'280	69'356	95'164	69'231
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	37'093	69'356	36'935	69'231
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	58'187	-	58'229	-
Titres de participation	30	4'250	86	4'385
Métaux précieux	16'158	24'677	16'158	24'677
Total des immobilisations financières	111'468	98'283	111'408	98'293
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	27'342	61'226	27'243	61'115
Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA	A	BBB
Valeur comptable des titres de créance, Credit Linked Notes («CLNs»)	24'408	12'685	17'425	40'762

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Présentation des participations non consolidées (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2016	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2017
Participations non consolidées							
- sans valeur boursière	602	-602	-	-	-	-	-

Les chiffres ci-dessus se réfèrent à une participation à hauteur de 30 % dans la société Sofipo SA en liquidation. Cette dernière est exclue du périmètre de consolidation et est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. L'influence de cette participation non-consolidée sur la situation financière du Groupe est considérée comme insignifiante du fait de sa taille et de son activité.

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2017	Part de capital et part des voix en % 31.12.2016	Détention directe / indirecte
Participations consolidées par intégration globale						
Banque Cramer & C ^{ie} SA, Genève	Banque	CHF	50'000'000	100	100	Directe
Private Investment Bank Limited, Nassau	Gestion de fortune	USD	7'000'000	100	100	Indirecte
Participations non consolidées						
Sofipo SA en liquidation, Lugano	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Indirecte

La société Sofipo SA est entrée en liquidation par décision de son assemblée générale du 18 mars 2016.

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2016	Investissements	Désinvestissements (y.c effet de change)	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2017
Immobilisations corporelles							
Immeubles à l'usage du Groupe	27'901	-14'620	13'281	287	-23	-778	12'767
Autres immeubles	2'775	-185	2'590	-	-109	-136	2'345
Software acquis séparément	22'458	-20'001	2'457	1'412	-17	-1'338	2'514
Autres immobilisations corporelles	7'154	-6'699	455	201	-13	-239	404
Total des immobilisations corporelles	60'288	-41'505	18'783	1'900	-162	-2'491	18'030
Valeurs immatérielles							
Goodwill	11'902	-11'902	-	-	-	-	-
Total des valeurs immatérielles	11'902	-11'902	-	-	-	-	-

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (suite) (en milliers de CHF)

Leasing opérationnel	31.12.2017	31.12.2016
Engagements de leasing non inscrits au bilan		
Echéant dans les 12 mois	77	539
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	3'702	4'540
Echéant à plus de 5 ans	8'598	8'481
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	12'377	13'560
- dont résiliables à 12 mois	-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

Autres actifs	31.12.2017	31.12.2016
Comptes de règlement	126	13
Impôts indirects à récupérer	296	240
Compte de compensation	626	3'295
Solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance	1'300	-
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	-	2'531
Actifs divers	1	1
Total des autres actifs	2'349	6'080

Autres passifs	31.12.2017	31.12.2016
Comptes de règlement	14	230
Impôts indirects dus	471	1'088
Compte de compensation	-	79
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	1'287	2'242
Passifs divers	7	32
Total des autres passifs	1'779	3'671

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de CHF)

	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances sur les banques	16'552	3'985	16'003	6'908
Opérations de négoce	18'534	1'282	5'091	1'597
Immobilisations financières	-	-	2'037	1'459
Total des actifs nantis/cédés	35'086	5'267	23'131	9'964

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en milliers de CHF)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2017 (2016 : néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2017	2017	2016
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	3'058	3'058	2'635
Total	3'058	3'058	2'635

Tous les collaborateurs du Groupe en Suisse âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante du Groupe, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par l'employeur et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les cadres. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par l'employeur.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de l'employeur présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2017. Il n'y a aucun avantage économique pour l'employeur au 31 décembre 2017 (2016 : néant). L'employeur n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Les collaborateurs de la filiale à Nassau sont affiliés sur base volontaire à Rofenberg, Fondation de prévoyance en faveur du personnel, ce qui ne génère aucun engagement économique pour le Groupe.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Groupe n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2017 (2016 : néant).

3.11 Produits structurés émis (en milliers de CHF)

Risque sous-jacent du dérivé incorporé	Valeur comptable				Total
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
Titres de participation	-	8'478	-	-	8'478
Total au 31.12.2017	-	8'478	-	-	8'478
<i>Total au 31.12.2016</i>	-	482	-	-	482

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

Evaluation globale :

Au 31 décembre 2017, les produits structurés émis par le Groupe sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

3.12 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2016	Utilisations conformes à leur but	Différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2017
Provisions pour autres risques d'exploitation	139	-139	-	-	-	-
Provisions de restructurations	837	-765	-	1'886	-948	1'010
Autres provisions	995	-747	-	1'439	-	1'687
Total des provisions	1'971	-1'651	-	3'325	-948	2'697
Réserves pour risques bancaires généraux	1'000	-	-	200	-1'000	200
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	5'026	-162	3	802	-605	5'064
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	5'016	-162	3	799	-592	5'064
- dont corrections de valeur pour risques latents	10	-	-	3	-13	-

Le Groupe a dissout pour un montant de KCHF 948 de provisions de restructurations. Cette dissolution s'explique essentiellement par le fait que l'étendue du premier plan de restructuration initié en 2016 a été revu ultérieurement à la baisse par le Groupe. De nouvelles provisions de restructurations ont été constituées en 2017 pour un montant total de KCHF 1'886 en lien principalement avec un nouveau plan de restructuration lancé par le Groupe durant l'exercice 2017 et une provision liée au remplacement de personnel prévu durant l'exercice 2018.

Les autres provisions comprennent une nouvelle constitution couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles de Lausanne en 2015 (KCHF 1'100). De plus, le Groupe est impliqué dans diverses procédures judiciaires entrant dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le contexte d'affaire global actuel et passé implique certains risques juridiques et règlementaires, dont l'impact sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe en raison de l'état d'avancement de ces procédures est difficile à évaluer. Conformément à sa politique, le Groupe constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimé de manière fiable. Toutefois, pour certaines procédures, le Groupe n'est pas en mesure d'estimer le montant des pertes de manière fiable, en raison notamment de la complexité de la procédure, du stade préliminaire de celle-ci, d'un état de fait incertain ou pour d'autres raisons objectives. Au 31 décembre 2017, une provision pour plaintes et procédures juridiques a été constituée pour un montant de KCHF 530.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Une créance compromise a été entièrement dépréciée pour un montant de KCHF 794, compensée par la dissolution partielle de la provision d'un autre client suite à la réception de plusieurs paiements durant l'année (KCHF 516).

3.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	24'074	22'187	27'143	23'632
Sociétés du Groupe non consolidées	182	332	11	42
Affaires d'organes	3'060	128	54	313
Autres parties liées	9'106	7'713	26'857	11'987

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2017, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2016 : KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 0 (2016 : KCHF 4). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des actionnaires minoritaires, ainsi qu'envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Autres parties liées ».

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des parties liées.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- Les actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficient de droit de garde et de frais réduits ;
- Un participant qualifié bénéficie d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%) ;
- La Banque a octroyé à un de ses organes un crédit de KCHF 3'000 portant intérêt au taux de 1% par an.

Dans les engagements subordonnés, présentés en pied de bilan, figure un prêt postposé de KCHF 11'500 octroyé à Norinvest Holding SA par un participant qualifié (2016 : KCHF 11'500).

3.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

Propres parts du capital	Prix de transaction moyen CHF	Nombre d'actions
Propres actions nominatives au 01.01.2017		853'468
+ achats	2.23	1'230'982
- ventes	2.80	-2'084'450
Propres actions nominatives au 31.12.2017		-

Le dernier jour de négoce des actions au SIX Swiss Exchange est intervenu le 27 avril 2017. A compter du 28 avril 2017, les actions ont pu être négociées sur OTC-X, la plateforme électronique de la Banque Cantonale Bernoise. En l'absence d'un marché liquide et efficient, le prix convenu lors de transactions de gré à gré peut diverger sensiblement des prix enregistrés sur OTC-X.

Il n'y a aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun engagement conditionnel lié à la vente ou à l'achat des propres titres de participation.

Le gain résultant de l'aliénation des propres actions de KCHF 171 a été porté au crédit de la réserve issue du capital. Les parts vendues ne sont pas des positions détenues à des fins de négoce.

Les composantes des capitaux propres ainsi que les droits et restrictions liés aux parts sont commentés sous le point n° 2 en page 8 du rapport annuel.

3.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en milliers de CHF)

Actifs/instruments financiers	Echu						Total
	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	364'451	-	-	-	-	-	364'451
Créances sur les banques	159'874	-	-	-	-	-	159'874
Créances sur la clientèle	-	52'087	60'525	443'576	6'826	174'356	737'370
Créances hypothécaires	-	770	60'127	9'102	69'193	39'843	179'035
Opérations de négoce	39'382	-	-	-	-	-	39'382
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'755	-	-	-	-	-	22'755
Immobilisations financières	16'187	-	20'472	-	74'809	-	111'468
Total 31.12.2017	602'649	52'857	141'124	452'678	150'828	214'199	1'614'335
<i>Total 31.12.2016</i>	<i>694'758</i>	<i>74'681</i>	<i>164'787</i>	<i>180'982</i>	<i>229'621</i>	<i>211'260</i>	<i>1'556'089</i>

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	16'220	-	-	-	-	-	16'220
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	905'013	24'743	1'475	380'921	185'756	-	1'497'908
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	35'212	-	-	-	-	-	35'212
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	8'478	-	-	-	-	-	8'478
Obligations de caisse	-	-	-	260	-	-	260
Total 31.12.2017	964'923	24'743	1'475	381'181	185'756	-	1'558'078
<i>Total 31.12.2016</i>	<i>1'074'106</i>	<i>58'601</i>	<i>2'375</i>	<i>72'733</i>	<i>127'773</i>	<i>166'416</i>	<i>1'502'004</i>

3.16 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	364'451	-	412'212	960
Créances sur les banques	109'039	50'835	122'557	41'120
Créances sur la clientèle	72'282	665'088	87'200	523'851
Créances hypothécaires	179'035	-	180'924	-
Opérations de négoce	0	39'382	38	67'005
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3'434	19'321	6'738	15'201
Immobilisations financières	16'165	95'303	27'314	70'969
Comptes de régularisation	4'822	1'456	2'537	3'490
Immobilisations corporelles	14'700	3'330	14'899	3'884
Autres actifs	2'266	83	6'016	64
Total des actifs	766'194	874'798	860'435	726'544

Passifs	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Engagements envers les banques	15'347	873	8'177	6'797
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	219'346	1'278'562	269'943	1'187'920
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'609	29'603	10'517	17'553
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	8'478	-	482
Obligations de caisse	260	-	615	-
Comptes de régularisation	8'605	1'816	10'099	3'914
Autres passifs	1'777	2	3'585	86
Provisions	2'697	-	1'971	-
Réserves pour risques bancaires généraux	200	-	1'000	-
Capital social	25'689	-	25'689	-
Réserve issue du capital	72'976	-	72'805	-
Réserve issue du bénéfice	-44'781	13'651	-45'698	10'478
Réserve de change	-	-1'010	-	-127
Propres parts du capital	-	-	-2'917	-
Bénéfice consolidé/perte consolidée(-)	-8	1'300	917	3'173
Total des passifs	307'717	1'333'275	356'703	1'230'276

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

3.17 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
- Suisse	766'194	46.69	860'435	54.22
- Allemagne	417'133	25.42	233'819	14.73
- Royaume-Uni	204'806	12.48	190'212	11.99
- Luxembourg	71'331	4.35	17'129	1.08
- Italie	19'301	1.18	32'239	2.03
- France	15'110	0.92	16'137	1.01
- Suède	4'890	0.30	15'804	0.99
- Reste de l'Europe	34'411	2.09	58'781	3.71
Sous-total Europe	1'533'176	93.43	1'424'556	89.76
Amérique				
- Amérique du Nord	42'466	2.59	36'799	2.32
- Panama	17'076	1.04	33'961	2.14
- Antilles britanniques	14'573	0.89	47'221	2.98
- Bahamas	6'863	0.42	5'914	0.37
- Reste de l'Amérique	6'410	0.39	14'895	0.94
Sous-total Amérique	87'388	5.33	138'790	8.75
Afrique	1'925	0.12	3'389	0.21
Asie	7'182	0.43	7'308	0.46
Australie/Océanie	11'321	0.69	12'936	0.82
Total des actifs	1'640'992	100.00	1'586'979	100.00

3.18 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de CHF)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	814'519	93.11	605'447	83.33
3	4'298	0.49	1'089	0.15
4	24'980	2.86	43'340	5.97
5	5'725	0.65	10'582	1.46
6	4'401	0.50	5'992	0.82
7	4'616	0.53	6'954	0.96
Sans notation	16'259	1.86	53'140	7.31
Total des actifs	874'798	100.00	726'544	100.00

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

3.19 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe (en milliers de CHF)

Actifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers*	Total
Liquidités	362'618	200	1'580	53	-	364'451
Créances sur les banques	33'456	31'796	49'505	3'159	41'958	159'874
Créances sur la clientèle	80'420	53'565	419'860	181'329	2'196	737'370
Créances hypothécaires	179'035	-	-	-	-	179'035
Opérations de négoce	2'771	26'578	10'028	5	-	39'382
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3'733	156	18'666	200	-	22'755
Immobilisations financières	6	37'106	58'198	-	16'158	111'468
Comptes de régularisation	4'879	956	321	14	108	6'278
Immobilisations corporelles	14'700	3'330	-	-	-	18'030
Autres actifs	2'109	176	63	-	1	2'349
Total des actifs bilantaires	683'727	153'863	558'221	184'760	60'421	1'640'992
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	26'971	252'557	650'613	55'539	799'536	1'785'216
Total des actifs	710'698	406'420	1'208'834	240'299	859'957	3'426'208
Passifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers*	Total
Engagements envers les banques	144	14'133	1'545	20	378	16'220
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	212'621	289'313	336'633	208'265	451'076	1'497'908
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'542	312	29'158	200	-	35'212
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	8'478	-	-	8'478
Obligations de caisse	260	-	-	-	-	260
Comptes de régularisation	8'732	1'675	14	-	-	10'421
Autres passifs	1'778	-	1	-	-	1'779
Provisions	2'697	-	-	-	-	2'697
Réserves pour risques bancaires généraux	200	-	-	-	-	200
Capital social	25'689	-	-	-	-	25'689
Réserve issue du capital	72'976	-	-	-	-	72'976
Réserve issue du bénéfice	-44'781	13'651	-	-	-	-31'130
Réserve de change	-	-1'010	-	-	-	-1'010
Bénéfice consolidé/perte consolidée	-8	1'300	-	-	-	1'292
Total des passifs bilantaires	285'850	319'374	375'829	208'485	451'454	1'640'992
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	429'373	77'913	871'177	24'494	424'832	1'827'789
Total des passifs	715'223	397'287	1'247'006	232'979	876'286	3'468'781
Position nette par devise	-4'525	9'133	-38'172	7'320	-16'329	-42'573

* Nous avons notamment reporté sous «Divers» les devises XAU et XAG.

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

4.1 Répartition et commentaires des créances éventuelles et engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Engagements de couverture de crédit et similaires	11'543	14'048
Total des engagements conditionnels	11'543	14'048
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales (non activées)	12'687	15'261
Total des créances éventuelles	12'687	15'261

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissements d'avoirs de clients (voir annexe 3.1).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	363'567	320'006
Total des opérations fiduciaires	363'567	320'006

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2017	31.12.2016
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	80'771	67'253*
Avoirs sous mandat de gestion	663'282	621'338
Autres avoirs administrés	4'483'235	4'252'078
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	5'227'288	4'940'669
- dont prises en compte doubles	73'740	50'191

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 47'259 induit par la création d'instruments de placement collectifs sous propre gestion.

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (suite) (en milliers de CHF)

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2017	2016
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	4'940'669	5'374'276
*/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	-260'573	-308'867
*/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	276'912	31'095
*/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits	199'933	-203'094
/- Autres effets	70'347	47'259
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	5'227'288	4'940'669

Durant l'exercice 2017, les crédits octroyés dans le cadre de l'activité « Structured Finance » garantis par des dépôts en or ont augmenté d'un montant de KCHF 195'553. De plus, le Groupe a repris en janvier 2017 un portefeuille de clients d'un autre établissement pour KCHF 54'643, publié sous « Autres effets ». Cette rubrique contient également les effets induits par la création et/ou la liquidation des instruments de placement collectifs sous gestion propre.

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 47'259 induit par la création d'instruments de placement collectifs sous propre gestion.

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activités	2017	2016
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	5'960	7'297
Opérations de négoce pour compte propre	4'536	713
Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	8'109	2'542
Total du résultat des opérations de négoce	18'605	10'552

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur	2017	2016
Résultat de négoce provenant des :		
Titres	4'254	1'828
Devises	30'343	49'750
Matières premières/métaux précieux	-15'992	-41'026
Total du résultat des opérations de négoce	18'605	10'552
- dont provenant de l'option de la juste valeur	7'967	312
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	7'967	312

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de CHF)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs

Intérêts négatifs concernant les opérations actives
(réduction du produit des intérêts et des escomptes)
Intérêts négatifs concernant les opérations passives
(réduction des charges d'intérêts)

	2017	2016
	-2'392	-3'046
	657	599*

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour inclure un montant de KCHF 599 relatif aux charges d'intérêts négatifs perçus sur les dépôts de la clientèle.

5.3 Répartition des charges de personnel (en milliers de CHF)

Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)
Prestations sociales
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel
Assurances pour le personnel
Frais de formation professionnelle
Autres charges de personnel

	2017	2016
	28'140	28'564
	2'215	1'973
	3'058	2'635
	391	375
	86	226
	2'932	1'895
Total des charges de personnel	36'822	35'668

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation (en milliers de CHF)

Coût des locaux
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel
Honoraires professionnels
Honoraires des sociétés d'audit
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel
- dont pour d'autres prestations de service
Frais de voyages et représentation
Coûts liés à divers projets
Impôts indirects
Autres charges d'exploitation

	2017	2016
	3'325	3'117
	8'967	9'307
	482	495
	2'785	2'656
	825	879
	763	801
	62	78
	1'134	1'354
	1'516	1'195
	1'135	51
	1'426	1'611
Total des autres charges d'exploitation	21'595	20'665

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives et charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de pertes significatives et de charges extraordinaires matérielles durant l'exercice sous revue.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires sont essentiellement composés du recouvrement partiel de créances compromises dans le litige Louis Golay International SA pour KCHF 276.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe a effectué une reprise durant l'exercice, pour un montant de KCHF 1'000, de la réserve pour risques bancaires généraux de l'exercice précédent et l'a reconstituée en fin d'année, pour un montant de KCHF 200, afin de couvrir d'éventuelles variations de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (voir annexe 3.12).

5.6 Pertes non réalisées et non enregistrées sur les immobilisations corporelles découlant de l'application de la disposition transitoire relative au principe de l'évaluation individuelle

Les pertes non réalisées et non enregistrées, découlant de l'application de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle, sur les immeubles à l'usage du Groupe s'élèvent à CHF 0.4 million.

5.7 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation (en milliers de CHF)

	2017		2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	9'490	1'055	10'006	563
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	24'898	10'171	23'646	11'541
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	16'884	1'721	7'726	2'826
Autres résultats ordinaires	65	-	2'875	-
Total des produits	51'337	12'947	44'253	14'930
Charges de personnel	-32'467	-4'355	-31'373	-4'295
Autres charges d'exploitation	-17'641	-3'954	-16'555	-4'110
Total des charges d'exploitation	-50'108	-8'309	-47'928	-8'405
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-1'951	-540	-2'383	-501
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-2'697	-102	-1'228	-158
Résultat opérationnel	-3'419	3'996	-7'286	5'866

5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en milliers de CHF)

	2017	2016
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	446	398
Total des impôts	446	398
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2017 et 2016 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 51 millions à la fin de l'exercice 2017 (2016 : CHF 61 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

En raison de la législation fiscale en vigueur aux Bahamas, la filiale Private Investment Bank Ltd n'est soumise à aucun impôt : ni sur les bénéfices, ni sur le capital.

La société mère Norinvest Holding SA est au bénéfice d'un régime fiscal particulier (statut holding) au plan cantonal et communal, pour les périodes fiscales 2013 à 2018. Norinvest Holding SA est exemptée de l'impôt sur le bénéfice, sauf sur les rendements immobiliers genevois et sur les plus-values réalisées sur les immeubles sis dans le canton de Genève (aucun immeuble détenu en 2017 ni en 2016).

Le capital et les réserves de Norinvest Holding SA sont imposés au taux de 0.068 %.



KPMG SA
Financial Services Suisse romande
 111 Rue de Lyon Case postale 347
 CH-1203 Genève CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
 Téléfax +41 58 249 25 13
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 18 à 49 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les groupes financiers et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les groupes financiers et sont conformes à la loi suisse.




NORINVEST HOLDING SA, Genève
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés
à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jérôme Grangier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 26 avril 2018

Annexe :

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, de l'état des capitaux propres et de l'annexe



Bilan au 31 décembre

Actif

	Annexe	2017 CHF	2016 CHF
Actif circulant			
Trésorerie		329'192	330'405
Autres créances à court terme		2'108'357	108'086
- envers des tiers		100'390	108'086
- envers des sociétés du groupe		7'199	-
- envers des actionnaires		2'000'768	-
Actifs de régularisation		-	522'000
Total actif circulant		2'437'549	960'491
Actif immobilisé			
Participations	2.1	95'884'144	95'884'144
Total actif immobilisé		95'884'144	95'884'144
Total actif		98'321'693	96'844'635

Bilan au 31 décembre

Passif

	Annexe	2017 CHF	2016 CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		19'417	37'976
- envers des tiers		12'218	37'976
- envers des sociétés du groupe		-	-
- envers des actionnaires		7'199	-
Dettes à court terme portant intérêt		3'357'685	981'302
- emprunts subordonnés envers des tiers		551'458	-
- dettes envers des sociétés du groupe		2'806'227	981'302
- dettes envers des actionnaires		-	-
Passifs de régularisation		79'095	78'660
Total capitaux étrangers à court terme		3'456'197	1'097'938
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt		11'500'000	12'038'784
- emprunts subordonnés envers des tiers		-	538'784
- emprunts envers des sociétés du groupe		-	-
- emprunts subordonnés envers des actionnaires		11'500'000	11'500'000
Provisions à long terme	2.2	1'219'000	1'219'000
Total capitaux étrangers à long terme		12'719'000	13'257'784
Total capitaux étrangers		16'175'197	14'355'722
Capitaux propres			
Capital social	2.3	25'689'000	25'689'000
Réserve légale issue du capital :			
- Réserve issue d'apports de capital	2.4	72'550'738	72'550'738
- dont réserve pour propres actions	2.5	-	598'092
- dont autres		72'550'738	71'952'646
Réserve légale issue du bénéfice :			
- Réserve légale générale issue du bénéfice		1'838'832	-
- Réserve pour propres actions	2.5	-	1'838'832
Perte reportée		-17'490'596	-20'129'096
Perte (-)/Bénéfice de l'exercice		-441'478	2'638'500
Propres parts du capital	2.6	-	-99'061
Total capitaux propres		82'146'496	82'488'913
Total passif		98'321'693	96'844'635

Compte de résultat - exercice arrêté au 31 décembre

	Annexe	2017 CHF	2016 CHF
Autres produits d'exploitation		21'868	1'120
Produits des participations	2.7	-	-
Produits financiers	2.8	874'554	528'767
Produits exceptionnels	2.9	297'364	4'404'301
Total Produits		1'193'786	4'934'188
Charges de personnel		851'167	861'136
Autres charges d'exploitation	2.10	382'438	368'738
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-	-
Charges financières	2.11	342'859	994'812
Provisions et autres corrections de valeur, pertes	2.12	-	10'332
Total Charges		1'576'464	2'235'018
Résultat de l'exercice avant impôts		-382'678	2'699'170
Impôts directs		-58'800	-60'670
Perte (-)/Bénéfice de l'exercice		-441'478	2'638'500

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre

1 Principes comptables

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, dans les articles 957 à 963b qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 Propres actions

Les propres actions sont comptabilisées à la date de l'achat au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

1.3 Renonciation à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe

Etant donné que la société Norinvest Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (PCB-FINMA Circ. 2015/1), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels et conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêt et les honoraires de l'organe de révision et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Participations

	31.12.2017		31.12.2016	
	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote
Banque Cramer & C ^{ie} SA (Siège à Genève)	50'000'000	100%	50'000'000	100%

La participation dans Banque Cramer & C^{ie} SA est portée au bilan à son coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Celles-ci sont déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation.

2.2 Provisions à long terme

Une provision à long terme de CHF 1'219'000 a été constituée en 2015 pour couvrir le risque de remboursement des créances que Louis Golay International SA a envers Banque Cramer & C^{ie} SA et qui sont garanties par un acte général de nantissement et de cession signé par Norinvest Holding SA en date du 19 novembre 2013.

2.3 Capital social

Le capital-actions de CHF 25'689'000 se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

2.4 Réserve issue d'apports de capital

La réserve issue d'apports de capital contient les agios résultant des augmentations de capital au cours des années 1997 à 2014. Du point de vue fiscal, la distribution effectuée à partir de la réserve issue d'apports de capital est traitée de la même manière que le remboursement du capital-actions. L'Administration fédérale des contributions (AFC) a confirmé, dans sa lettre du 10 juillet 2015, que la réserve issue d'apports de capital présentée est reconnue en tant qu'apport de capital au sens de l'art. 5 al.1bis LIA pour un montant de CHF 72'550'737.59.

2.5 Réserve pour propres actions

Plus aucune action propre n'étant détenue au 31 décembre 2017, la réserve pour propres actions a été intégralement dissoute et le montant total de CHF 1'838'832.20 a été transféré à la réserve légale issue du bénéfice. Au 31 décembre 2016, notre filiale Banque Cramer & Cie SA détenait 815'009 actions nominatives de Norinvest Holding SA acquises au prix moyen de CHF 2.99 chacune. Une réserve pour propres actions de CHF 2'436'924.-- avait été constituée par l'utilisation complète de la réserve légale issue du bénéfice de CHF 1'838'832.20 et par la retenue de la partie librement disponible de la réserve légale issue du capital pour un montant de CHF 598'091.80.

2.6 Propres actions

	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Nombre d'actions	Valeur en CHF
Solde au 01.01.2016			563'652	1'470'583
Achats	2.50	5.00	581'923	2'543'611
Ventes	2.75	3.31	-1'107'116	-3'294'990
Moins-values sur ventes	-	-	-	-620'143
Solde au 31.12.2016			38'459	99'061
Achats	1.60	2.61	1'230'982	2'747'730
Ventes	2.60	3.12	-1'269'441	-3'716'547
Plus-values sur ventes	-	-	-	869'756
Solde au 31.12.2017			-	-

2.7 Produits des participations

	2017	2016
Dividendes Banque Cramer & C ^e SA	-	-
Total des produits des participations	-	-

2.8 Produits financiers

	2017	2016
Refacturation intergroupe	-	522'000
Bénéfices sur ventes de propres actions	869'756	-
Intérêts sur prêts accordés	4'798	52
Bénéfices de change	-	6'715
Total des produits financiers	874'554	528'767

2.9 Produits exceptionnels

	2017	2016
Dissolution du solde de provisions qui ne sont plus économiquement justifiées	1'359	30'159
Paiement complémentaire par Valartis Group AG, en exécution du contrat de transfert du 16 mai 2014	-	4'364'876
Recouvrement partiel de créances compromises (litige Louis Golay International SA)	275'828	-
Autres produits exceptionnels	20'177	9'266
Total des produits exceptionnels	297'364	4'404'301

2.10 Autres charges d'exploitation

	2017	2016
Honoraires professionnels	198'409	155'264
Loyers des locaux et des parkings	53'688	53'688
Frais de voyages et de représentation	55'429	55'288
Autres charges d'exploitation	74'912	104'498
Total des autres charges d'exploitation	382'438	368'738

2.11 Charges financières

	2017	2016
Intérêts sur emprunts bancaires	37'729	69'637
Intérêts sur prêts des actionnaires	291'493	292'292
Intérêts sur autres emprunts	12'694	12'740
Pertes de change	943	-
Pertes sur ventes de propres actions	-	620'143
Total des charges financières	342'859	994'812

2.12 Provisions et autres corrections de valeur, pertes

	2017	2016
Provision sur débiteur Louis Golay International SA	-	10'000
Autres charges exceptionnelles	-	332
Total des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-	10'332

3 Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

3.2 Sûretés constituées en faveur de tiers

Norinvest Holding SA a signé un acte général de nantissement et de cession sur ses avoirs auprès de Banque Cramer & C^{ie} SA, Genève. Voir également la note 2.2 en page 57.

3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2017, les actionnaires suivants détenaient plus de 5 % des droits de vote :

	31.12.2017	31.12.2016
Valartis AG, Baar	24.998 %	24.998 %
M. Massimo Esposito, Pully	14.754 %	14.754 %
MB Primoris Limited, Stans	6.338 %	6.338 %
IMA Investments Holdings AG, Zoug	-	5.934 %
M. Davide Savoino, Lugano	5.889 %	5.714 %
M. Cédric Anker, Genève	5.000 %	-

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 18 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2016 : 17 personnes). Au 31 décembre 2017, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 90.05 % (au 31 décembre 2016 : 85.22 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

3.4 Participation du Conseil d'administration

Conseil d'administration	Nombre d'actions au 31.12.2017	Nombre d'actions au 31.12.2016
M. Massimo Esposito, Président ¹	3'790'168 ¹⁾	3'790'168 ¹⁾
M. Marco J. Netzer, Vice-président	465'608	451'742
M. Allan J. Myers, Administrateur ²	²⁾	²⁾
M. Gustav Stenbolt, Administrateur ³	³⁾	³⁾

¹⁾ M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2016 : 68.84 %) de Immoart financement SA, qui détient elle-même 1'184'321 (au 31 décembre 2016 : 1'184'321) actions nominatives de Norinvest Holding SA. M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2016 : 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 (au 31 décembre 2016 : 49'792) actions nominatives de Norinvest Holding SA.

²⁾ M. Allan J. Myers détient 46.67 % de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

³⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Baar/Suisse et MCG Holding SA, Baar/Suisse, 29.97 % (au 31 décembre 2016 : 31.83 %) du capital de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Il n'existe aucun droit de conversion ou d'option en faveur des membres du Conseil d'administration.

3.5 Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan et ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés dans ces états financiers.



KPMG SA
Financial Services Suisse romande

111 Rue de Lyon
 CH-1203 Genève

Case postale 347
 CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
 Téléfax +41 58 249 25 13
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 54 à 60 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



NORINVEST HOLDING SA, Genève
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Jérôme Grangier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 26 avril 2018

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe

Norinvest Holding SA
Avenue de Miremont 20
1206 Genève

Tél. +41 (0)58 218 60 80
Fax +41 (0)58 218 60 88

info@norinvest.ch
www.norinvest.ch